

Règlement de location de kayak sur l'Epte

Tout kayakiste s'engage à respecter ces conditions :

Savoir nager au moins 25m et apte à mettre la tête en immersion

Ajustez et conservez votre gilet d'aide à la flottabilité

Portez des chaussures fermées (pas de tongs)

Il est interdit de se baigner ou de chavirer volontairement

Vous êtes responsables de vos biens personnels sur l'eau (prêt de bidons)

Gardez vos déchets

**Les berges sont toutes privées,
il est donc strictement interdit de débarquer sauf force majeure**

Le parcours est en zone protégée Natura 2000,

Merci de respecter la flore sans cueillir et la faune en restant discret !

Vous êtes responsables du matériel qui vous est confié,

Toute perte ou détérioration sera facturée.

1 personne par groupe doit être munie d'un téléphone portable

Canoepte **06 19 57 52 53**

Attention, vous devez effectuer le parcours
dans un temps raisonnable soit 2 h maximum (+ ou -15 min)

Les retards importants désorganisent les descentes en décalant les départs

Canoepte vous souhaite une très agréable descente !

